

# SÉQUOIA

N°2 – NOVEMBRE 2015

LE JOURNAL DE L'HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS

## 2 ANS DE FUSION !

Avec ses six sites, ses 2000 collaborateurs, pour quelque 73'000 patients soignés en 2014, l'HRC est un acteur incontournable de la région. Un statut destiné à se renforcer encore avec le futur hôpital à Rennaz, dont la construction sans condition peut désormais se poursuivre, suite à la décision favorable du Tribunal fédéral tombée en septembre dernier. Un chantier qui ne doit pas masquer l'importante réorganisation qui a cours à l'interne. Fruit de réflexions menées avec les médecins de ville, la nouvelle structure a pour but d'offrir un service optimal sur le site de Rennaz comme au sein de ses deux antennes. Cette réorganisation touche aussi directement nos collaborateurs avec l'harmonisation des conditions de travail et des règles de mobilité. Confronté à l'engorgement des parkings, l'Hôpital prend des mesures pour limiter l'utilisation de la voiture et encourager l'utilisation des transports publics. Ces aménagements ne nous font pas oublier notre mission actuelle : vous offrir au quotidien une prise en charge de qualité et de proximité. Pour vous présenter cet engagement, ce numéro vous introduit au cœur de nos services d'urgence.



## NOS ACTUS

Reconnaissance pour nos professionnels ! L'Hôpital de Jour de Monthey est reconnu établissement de formation pour la médecine interne générale ambulatoire. Le service d'oncologie est quant à lui reconnu établissement de formation postgraduée en oncologie médicale.

Ouvert aux enfants hospitalisés des sites d'Aigle et du Samaritain à Vevey, l'espace d'accueil « Le Sparadrap »

recherche des donateurs et des bénévoles pour ses récoltes de fonds ([www.sparadrap.ch](http://www.sparadrap.ch)).

Un patient hospitalisé sur deux a plus de 80 ans. Forts de ce constat, les gériatres de l'Hôpital publient un guide d'évaluation gériatrique destiné à un large public. L'ouvrage peut être commandé au prix de 22 francs auprès de [www.medhyg.ch](http://www.medhyg.ch)

Dès le printemps 2016, les tarifs des parkings visiteurs seront comparables aux tarifs des communes environnantes, à savoir 1 fr./heure pour les sites de Monthey, Mottex et Aigle et de 2 fr./heure pour les sites de Montreux, Vevey Providence et Samaritain.

## ZOOM SUR... UN SERVICE

## POURQUOI ATTEND-T-ON AUX URGENCES ?



Les urgences... A l'évocation de ce simple mot, chacun a son histoire à raconter. Les premiers se féliciteront de n'y être encore jamais allés tandis que les seconds raconteront leur expérience. Et souvent, on parlera de l'attente. Mais au fait, pourquoi attend-on aux urgences ?

L'an dernier, les quatre services d'urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais ont accueilli près de 65'000 patients venus spontanément, sur le conseil de leur médecin traitant, ou transportés en ambulance ou en hélicoptère. Des situations d'urgence vitale aux maux moins graves, des longues attentes aux prises en charge immédiates, tous ont un point en commun : aucun n'avait rendez-vous et tous estimaient leur cas urgent.

Si la mission d'un service d'urgences est d'accueillir tout le monde, ce sont les cas les plus graves qui, pour des raisons évidentes, seront traités avant les autres. Pour identifier celles et ceux à voir en priorité, chaque patient est reçu par une infirmière ou un infirmier d'accueil dès son arrivée. Spécialement formé, ce soignant évalue au moyen de questions ciblées le degré d'urgence de la prise en charge. Cette évaluation n'a rien de subjectif : elle est identique dans la plupart des hôpitaux suisses et répartit les adultes en quatre groupes allant de 1 à 4. Un patient classé en degré 1 présente une urgence vitale et nécessite des soins médicaux immédiats. C'est la crise cardiaque par exemple. A l'autre extrémité, un visiteur classé en degré 4 ne présente pas de risque particulier et la prise en charge pourra être différée.

Et c'est bien là que le cœur du problème réside. Car le malade qui se présente à l'hôpital s'attend à être vu tout de suite. Cette situation génère incompréhension et frustration pour ceux qui doivent parfois patienter plusieurs heures, souvent directement transportés par ambulance, et devant être pris en charge immédiatement. De dépit, certains partiront même avant d'avoir été vus par un médecin. Pour cette raison, les professionnels de la santé recommandent aux patients de prendre contact avec leur médecin traitant, lorsqu'ils en ont un, qui pourra les aider à estimer la nécessité ou non de se rendre aux urgences.

Urgences et soins de premiers secours à l'horizon 2018

Le nouvel hôpital de soins aigus de Rennaz, qui ouvrira ses portes fin 2018,

accueillera l'ensemble des urgences qui sont aujourd'hui réparties sur quatre structures différentes. Les deux antennes de Monthey et Vevey feront quant à elles office de permanences pour les soins de premier secours. Leur organisation sera le fruit de réflexions menées avec les médecins des régions concernées.

Le futur hôpital permettra d'orienter les patients en fonction du degré d'urgence de leur situation. Trois secteurs distincts contribueront en effet à fluidifier la prise en charge des patients et à réduire ainsi l'attente. Outre les urgences vitales, une voie rapide sera créée. Cet espace est pensé pour les malades qui peuvent être vus rapidement, mais dont l'état n'est pas préoccupant. Quant aux patients en attente d'un transfert, ils ne devront plus attendre au cœur des urgences mais seront reçus au sein d'une unité d'hospitalisation de courte durée.

Dans l'immédiat aussi, l'Hôpital prend des mesures pour réduire les temps d'attente. Les urgences de Montreux ont à ce titre doublé leur capacité d'accueil, tandis qu'à Vevey et Monthey des voies rapides seront mises en place. Enfin, en collaboration avec les médecins de ville, une permanence ouvrira ses portes sur le site de Monthey. Elle permettra l'accueil des patients qui, sans ça, auraient dû se rendre aux urgences. Son ouverture est prévue avant 2018.

Vous avez des questions ?  
Envoyez-les nous à :  
communication  
@hopitalrivierachablais.ch

4  
sites d'urgences  
ouverts 24h/24

65'000  
patients (adultes et  
enfants confondus)  
reçus en 2014



A l'image, des membres de l'équipe des urgences de Montreux autour d'une patiente en salle de déchochage.



MONTREUX – Urgences chirurgicales, urologiques et traumatologiques adultes. En cas d'accident impliquant par exemple chute, fracture ou coupure.



VEVEY SAMARITAIN – Urgences médicales, ORL et gynécologiques adultes ainsi que les urgences médico-chirurgicales pédiatriques. En cas de maladie chez l'adulte ; en cas de problème gynécologique ou obstétrical chez la femme et pour toutes les urgences chez l'enfant.



MONTHEY – Urgences médico-chirurgicales chez l'adulte (dès 16 ans). Pour tout problème de santé.



AIGLE – Urgences mère et enfant jusqu'à 16 ans. En cas de problème gynécologique ou obstétrical chez la femme et pour toutes les urgences chez l'enfant.

## LES NUMÉROS D'URGENCE

## UN PROBLÈME MÉDICAL, QUI APPELER ?

144

Urgences vitales adultes et enfants

En priorité et durant les jours ouvrables, contactez votre médecin traitant.  
En l'absence du médecin traitant, composez les numéros de garde :

CANTON DE VAUD

**0848 133 133**  
Médecins, dentistes et pharmacies  
(0.50 fr./appel + 2 fr./min.)

CANTONS VAUD / VALAIS

**0848 133 133**  
Gardes pédiatriques

CANTON DU VALAIS

**0900 144 033**  
Médecins  
(0.50 fr./appel + 2 fr./min.)

0900 558 143

Pharmacies et dentistes  
(0.50 fr./appel + 1 fr./min.)

## NOS PÉDIATRES VOUS RÉPONDENT

## QUE FAIRE SI MON ENFANT A DE LA FIÈVRE ?



Les pédiatres de l'Hôpital sont quotidiennement confrontés aux questions de parents inquiets. C'est pour leur répondre que cette rubrique est née. Premier sujet d'interrogation : la fièvre !

► **Mon enfant est chaud. C'est donc la fièvre ?**

La température cutanée de votre enfant (nuque et front chaud) est un mauvais indicateur de la fièvre. Votre enfant peut avoir une peau chaude après avoir couru ou pleuré sans avoir de fièvre, comme il peut avoir une peau froide et de la fièvre lorsque ses vaisseaux sanguins sont contractés. En cas de doute, le mieux consiste à vérifier sa température avec un thermomètre.

► **La fièvre est-elle dangereuse pour mon enfant ?**

Non, la fièvre en soi n'est pas dangereuse mais aide au contraire le système immunitaire à lutter contre les infections. Seule une température supérieure à 41-42°C peut poser problème et nécessite une hospitalisation, ce qui est très rare.

► **Si je ne traite pas la fièvre, elle va monter sans s'arrêter jusqu'à atteindre des valeurs dangereuses ?**

Non, le corps a défini à l'avance quelle température il désire. Votre enfant va frissonner jusqu'à ce que cette température soit atteinte, puis il transpirera pour ne pas monter plus haut. C'est pour cette raison qu'il faut veiller à ne pas trop l'habiller, à aérer les pièces chaudes et à bien l'hydrater. Il ne faut traiter que les enfants inconfortables présentant une fièvre supérieure à 38,5°C. La sévérité de la maladie n'est pas corrélée à la hauteur de la fièvre mais à l'état général de votre enfant. Si son état général vous inquiète, il faut consulter. Un enfant qui joue, sourit et marche comme d'habitude lorsque la fièvre redescend n'aura probablement pas d'infection sévère.

► **Une fièvre qui n'est pas traitée risque-t-elle de provoquer des convulsions et d'abîmer le cerveau ?**

Non, seulement 2 à 5% des enfants fébriles présentent des risques de faire des convulsions appelées « convulsions fébriles ». Ces convulsions ne sont heureusement pas dangereuses pour votre enfant et n'abîmeront pas son cerveau. Contrairement aux idées reçues, elles ne sont pas prévenues par l'utilisation de médicaments contre la fièvre.

► **La fièvre qui est traitée va-t-elle disparaître ?**

Non, tant que la cause de la fièvre est présente, elle va persister, en moyenne entre 3 à 4 jours pour une infection virale simple. Le traitement avec du paracétamol ou de l'ibuprofène fait diminuer la température de 1 à 1,5°C après 1 à 2 heures. Le but du traitement n'est donc pas de faire disparaître complètement la fièvre mais d'améliorer le confort de votre enfant lorsqu'il la tolère mal. Au-delà de 3 mois de vie, il est généralement recommandé de consulter votre médecin après 48h de fièvre pour confirmer qu'il s'agit bien d'une infection virale qui ne nécessite pas de traitement antibiotique.

► **Si je donne davantage de médicaments, seront-ils plus efficaces contre la fièvre ?**

Non, les médicaments ont un dosage qui a été calculé pour avoir une bonne efficacité sans risquer d'effets indésirables. Augmenter les doses ou prolonger le traitement sans avis médical au-delà de 4 jours risque non seulement d'être inutile mais aussi d'entraîner une toxicité hépatique (pour le paracétamol) ou gastrique et rénale (pour l'ibuprofène, surtout chez un enfant déshydraté).

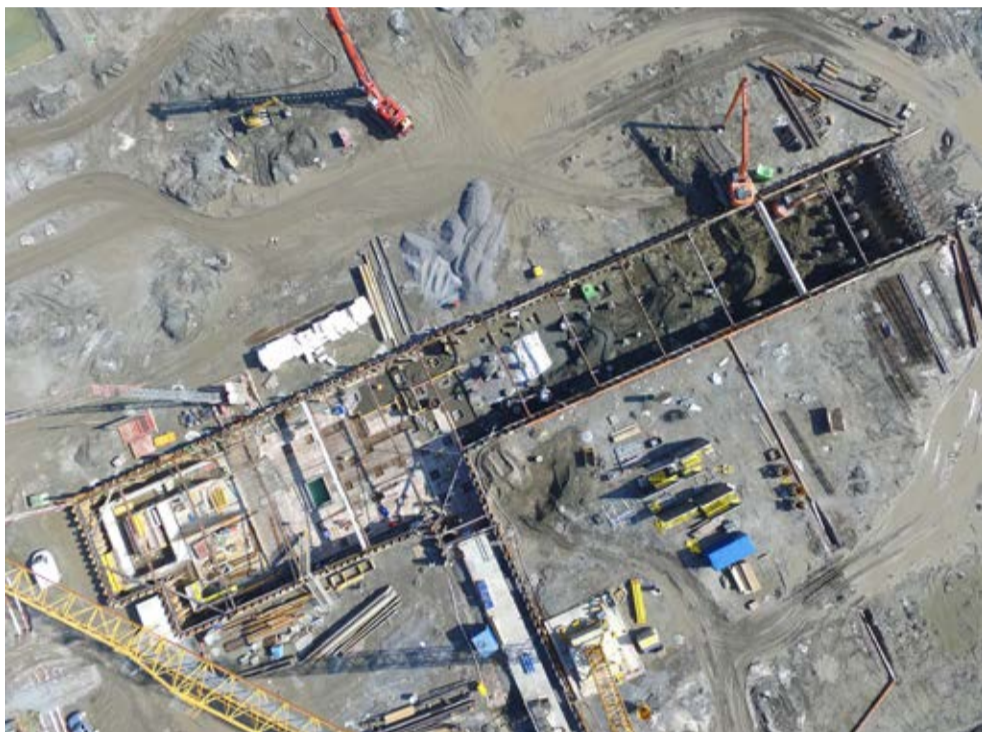
Cette rubrique vous est proposée par les médecins pédiatres de l'HRC. Nos urgences pédiatriques sont ouvertes 24h/24 à Aigle et au Samaritain à Vevey.



La version complète de *Que faire si mon enfant a de la fièvre ?* peut être téléchargée sur notre site Internet : [www.hopitalrivierachablais.ch](http://www.hopitalrivierachablais.ch)

## LE CHANTIER EN IMAGES

## L'OSSATURE DU FUTUR HÔPITAL, VUE DU CIEL !



Vu du ciel, le chantier du futur hôpital paraît minuscule. A l'image, on distingue la galerie centrale en cours de construction. Véritable colonne vertébrale de l'hôpital, elle abritera une partie des installations techniques du bâtiment.

Le 4 septembre 2015, le Tribunal fédéral cassait le jugement du Tribunal cantonal vaudois et confirmait l'attribution de la construction du nouvel hôpital à l'entreprise Steiner SA. Très attendue, cette décision qui donne raison à l'Hôpital annule les recours qui pesaient sur le nouveau site de soins aigus à Rennaz. Le chantier peut donc se poursuivre normalement. Les travaux avancent d'ailleurs très bien : la silhouette au sol du bâtiment est désormais visible avec l'édification de ses fondations et de sa galerie centrale.

**A chaque numéro, une photo vous emmène dans les coulisses du chantier à Rennaz et de l'Hôpital Riviera-Chablais.**

**Rendez-vous sur : [hopitalrivierachablais.ch](http://hopitalrivierachablais.ch) pour plus de photographies !**

## LES CHIFFRES À LA UNE

40

ouvriers mobilisés  
sur le chantier à Rennaz

1228

c'est le nombre de pieux  
sur lesquels reposera  
le futur bâtiment

Hôpital  
Riviera-Chablais  
Vaud-Valais (HRC)  
Bd Paderewski 3  
1800 Vevey  
T. +41 (0)21 923 48 09  
[communication@hopitalrivierachablais.ch](mailto:communication@hopitalrivierachablais.ch)  
[www.hopitalrivierachablais.ch](http://www.hopitalrivierachablais.ch)

IMPRESSUM  
Editeur Hôpital Riviera-Chablais  
Responsable projet Patricia Claivaz  
Conception et graphisme Plates-Bandes communication  
Photos Kairos atelier photos, badge-photos.ch,  
Sonia Parani  
Tirage 93'000 exemplaires  
Papier Recy Star nature 135 gm<sup>2</sup>, 100% recyclé

## MERCİ AUX DONATEURS !

ASSOCIATION  
LES AMIS DE L'HÔPITAL  
RIVIERA-CHABLAIS

Depuis 2005, les Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais font le lien entre l'Hôpital et la population et s'investissent pour la création d'un nouveau site hospitalier à Rennaz ainsi que pour le développement de ses deux antennes. En 2015, les Amis ont décidé de soutenir la réalisation d'un film et d'un livre documentaires autour de l'Hôpital, qui seront tous deux présentés au public lors de l'ouverture du nouveau site. Par ailleurs, l'association a également apporté son soutien au « Sparadrap », l'espace d'accueil pour enfants hospitalisés sur les sites d'Aigle

et du Samaritain à Vevey, pour l'organisation d'un spectacle de bienfaisance.

**Si, comme 1800 autres membres, vous souhaitez vous aussi apporter votre soutien à un nouvel hôpital de qualité, adhérez aux Amis de l'HRC en vous inscrivant sur le site internet [www.amishrc.ch](http://www.amishrc.ch), en écrivant à [contact@amishrc.ch](mailto:contact@amishrc.ch) ou en versant une cotisation annuelle minimale de 20 francs au moyen du bulletin de versement ci-joint.**

**Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos donateurs pour leur générosité, quel qu'en soit le montant. Toutefois, il nous est malheureusement impossible, pour des raisons de place, de mentionner les nombreux membres qui ont versé un don inférieur à 55.-**

**Merci à** Katharina et Andreas Baum 10'000.- | Jacqueline Romano et Maurice Cretton 3000.- | Gisèle Gurtner 520.- | Banque Cantonale Vaudoise, Majeco SA 500.- | Dany Stouvenin 350.- | Pierre Loison 340.- | Alexandre Gobiet, Claudio Menghi, Obrist SA, Brigitte Chollet 300.- | Théodore Werthmüller 230.- | Almico Sàrl, Maurice Burnier, Danielle et René Maillard 220.- | Commune de Veytaux, Jacques Décosterd, Michel Genin, Antoine Lattion, FCF Consulting Sàrl, Jean-Pierre Deco, Philippe Jouas, Veillard & Crausaz SA, Marc-Etienne Diserens, Mladen Zunic, Claire Magnin, Georges Maye SA, Astrid André-Oechslin, Paul Delèze, Karin Herzog, Philippe Nicollier, Walter Heierli, Oswald Kadim, Bernard Bach, Moïse Samuelian, Paul et Eliane Saugy, Simone Cevey, Manuel Varela, Alexandre Lachat, Mobilière Suisse, Gutknecht & Fils SA, Franz Hüslér, Anonyme, Marie-Thérèse et Michel Laubscher, Véronique et Pierre Rochat, Ilse et Gianfranco Schubiger, Echafaudages Tofaj 200.- | Jean Fasero Sàrl, Marcelle Barbier, Arnold Berlie, Anne-Marie Wyskiel, Jean-Pierre Gloor, Michel Maury, Max Ruchti, Trisconi-Anchise SA, Willy Saugé 150.- | Fritz Bürki 140.- | Bernard Radice, Samuel Henriod, Gilberte Barraud, Hans Rudolf Beer, Suzanne Huguenin, Charles-Pascal Ghiringhelli, Albert Jaquet, Ernest Cardis, Paul Reinhard, Philippe Isabel, Raymond Gutknecht, Marthe Barbier, Esther Dind, Roger Rosat, Gérald Moret, Gisèle et Marc Lange 120.- | Big Consulting Sàrl 110.- | Commune de Lavey, Gilles Vuille, Commune de Bex, Centre Dupont SA, Institut Central des Hôpitaux Valaisans ICHV, Yvette Ruiz Del Portal, Commune de Villeneuve, Inter Gérance SA, Commune de Finhaut, I-Press SA, Jean-Pierre Müller, Paul Bruhin, François Würsten, Simone Cevey, Elisabeth et Raymond Germann Bopp, Rémy Ballestraz, Dr François Besson, Hans Jucker, Francis Thorin, Franco Monducci, Eric Collaud, Andrée Morex, Michel Martenet, Monique Berner, Charles Cosandai, Les Blanchisseries Générales, Banque Raiffeisen de la Riviera, Louis Henry, Jacques Marrel, André Minder, Chantal Genet, Oscar Ruggli, SRS Services Réhabilitation SA, Maria Cockerill, Geneviève Monnet, Guy Richard, Notker Gämperli, Grisoni Carrelages Sàrl, MayBa.ch SA, Claude Van Hee, Paul Bruhin-Oguey, Fondation de l'Hôpital de Lavaux, Michel Jequier, Monnard SA, Georgette Mottier, Christine Wulf, Pages Sàrl, Chantal Bussien, Charles-Henri Coutaz, Gaston Storz, Clerc Transports SA, Odette Waser, Pierre Bays, Métal Assistance, Marc-Henry Soutter, Jean-Pierre Borloz, Eliane Comte-Aebicher, Bernard Pignat, Evelyne Howard, Marie-Claire Voefray, Yves Amiguet, Ellen Langford, Félix Wittlin, Acta Notaires, Jacques Ducraux, Jean-Paul Jotterand, Louis Morier, Felicia Watterson-De Pianelli, Hatmone Borloz, Ernst Gloor, Louis Henry, Jacques Mazzucco, Claude Rouge, Commune d'Ormont-Dessous, Jean-Pierre Cossetto, Fidalp SA, Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Fondation Beau-Site, Andrée Moreillon, Philippe Reitzel, Abdellah Sahraoui, Dr Marc Halbritter, Jacques Jordan, Hans Jucker, Michel Samson, Colette Pittier, Olivier Thetaz, Frits Van Dijk, CICE Cabinet d'Ingénieurs, Philippe Mignot, Reitzel (Suisse) SA, Commune de Port-Valais, Emile Cretegn, Brigitte Gloe, Daniel Hubert, Fernand Bernard, Commune de Corsier, Michel Salamolard, Banque Cantonale du Valais, Grisoni SA, Jacqueline Biner, Christian Lehner, MétaConcept Lipari Sàrl, Alexandre Rieder, Pierre Vigolo, Jean-Claude Coquoz, Alain Fornay, Jean-Pierre Piantino, Viviane et John Ambresin, Sara et Marcel Mottier, Gabrielle et Eric Nieuwland, Hélène et Gottfried Kohli, Monique et Marc Hischier, Marinette et Laurent Vieux, Françoise et Pierre Leblanc, Danielle et Claude Michel, Isabella et Valentino Serva, Denise et Francis Allisson, Elisabeth et Raymond Gutknecht, Liliane et Christian Borgeaud, Evelyne et Julian Howard, Micheline et Jean-Daniel Ecoffey, Simone et Rémy Pidoux, Germaine et Pierre Colter, Lucia et Jean-Luc Busset, Hélène et Ernest Gilgen, Isabelle et Philippe Borgeaud, Christiane et Paul Genovese, Anne-Lise et Jean Péclard, Patricia et Robert Trachsel, Rosette et Henri Courvoisier, Florence et Rodolphe Villars, Geneviève et Paul Besson, Hedwige et Pierre Pradervand, Léonora et Joseph Jeannerat, Rose-Marie et Jean-Frédéric Guye, Ginette et Pierre Félix, Annette et Jean Pernet 100.- | Marianne et Gérald Cuhât, Joséphine et Marcel Dietler 90.- | Hugues Coutaz, Jacques Lechot, Marc-André Anex, Henri Busset, Martin Springmann, Elisabeth et Robert Hedinger 80.- | Ann Bonham 75.- | Marcel Yersin, Anton Furrer, Henri Badoux SA, Violette Sinzig, André Emery, Frédéric Lenoir, Claude Jeanneret, Robert Métails, Elisabeth Roussy, Aldo Fontana, Annick Genier, Jean-Luc Pélissier 70.- | Jean-Pierre Borloz, Liane Bruchez, Ursula Comte, Gilbert Maraux-Deley 60.- | Laura et Yves Chardonnes 55.-